



retrait de droit parental du pere

Par **bullechad**, le **02/09/2012** à **10:23**

bonjour je suis maman d'une fille de 11 ans je suis séparé du papa depuis 11 ans et divorcé depuis 7 ans (divorce j'ai la garde intégral de ma fille de 11 ans et il doit me donner une pension alimentaire de 152 euro par mois qu'il n'a jamais payé) entre temps j'ai refait ma vie avec une personne et j'ai eu deux autres enfants 7 ans et 4 ans puis séparé de cette personne depuis deux ans (séparation fait enfants en garde alterner) j'ai refait ma vie avec une autre personne avec qui on vient d'avoir une petite fille qui a 2 mois ma question est : comment puis-je faire pour avoir un désaveu de paternité de la part du papa de ma fille de 11 ans (en sachant qu'il a disparu sans laisser d'adresse depuis 10 ans) en vue de faire adopter ma fille de 11 ans par le papa de ma fille de 2 mois ? merci pour vos réponses

Par **youris**, le **02/09/2012** à **13:07**

bjr,

le père de votre fille est son père vous ne pouvez pas revenir dessus. vous ne pouvez pas désavouer la paternité puisque c'est le vrai père.

seule solution envisager l'adoption simple par votre nouveau conjoint mais cela signifie que vous devez être mariée et si le père a toujours l'autorité parentale, il faudra l'accord de son père.

cdt

Par **bullechad**, le **02/09/2012** à **13:22**

bonjour et merci de votre réponse je tiens à souligner que le papa de ma fille ne c'est jamais occupé d'elle ni venir la voir ni carte ni lettre rien depuis 11 ans et en plus il ne lui a jamais payé la pension alimentaire à l'heure d'aujourd'hui même les gendarmes ne savent pas où il est et j'aimerais que ma fille et un papa qui l'aime et qui s'occupe d'elle comme le fait mon conjoint je sais très bien qui sera d'accord pour qu'elle et un autre papa (il me l'a déjà dit) il a-t-il une autre procédure pour ça faut-il vraiment son accord pour qu'elle soit adoptée ?